

D 216 PARAGUAY: LA REPRESSION S'ETEND DANS LES
COMMUNAUTÉS AGRICOLES

La répression qui s'était abattue sur la colonie agricole de Jejuí (cf document DIAL D 212) s'est étendue à d'autres villages: Numí, Eugenio A. Garay, Cordillera, Acaray, Yvyrugua, Caagazú et Tuna Santa Rosa.

1) Ce sont les Ligues agraires qui sont ainsi visées, et également le mouvement de la Non-violence active, ainsi qu'en témoigne le premier document ci-dessous. La répression qui s'est abattue sur ces villages a pris en effet prétexte d'une fausse dépêche d'agence internationale de presse attribuant au P. Bellini, prêtre italien ayant travaillé de nombreuses années au Paraguay et secrétaire international du Mouvement international de la Réconciliation, des propos reconnaissant l'existence de liens entre les Ligues agraires du Paraguay et l'Armée révolutionnaire du Peuple (ERP) d'Argentine, ainsi que les Montoneros argentins. Le P. Bellini réfute ici ces accusations.

2) Le deuxième texte est la déclaration officielle conjointe de l'épiscopat paraguayen et des supérieurs des Religieux du Paraguay.

3° le troisième texte fait le point de la situation alarmante de la communauté agricole de Jejuí à la date du 24 mars 1975.

(Note DIAL)

1- LETTRE DU P. BELLINI A "SENDERO", HEBDOMADAIRE OFFICIEL DE LA CONFÉRENCE EPISCOPALE PARAGUAYENNE, ET PUBLIÉE DANS LE N° DU 21-3/4-4/75

Bruxelles, le 18 février 1975

Monsieur le Directeur,

Je vous fais parvenir cette lettre pour publication dans votre hebdomadaire, car c'est seulement aujourd'hui que j'ai pu être au courant d'une série d'accusations portées contre un certain "Armando Bellini" qui a assisté comme "témoin" aux délibérations de la deuxième session du Tribunal Russell à Bruxelles, et qui aurait fait une série de déclarations sur de prétendus liens entre l'Armée Révolutionnaire du Peuple (ERP d'Argentine) et les Ligues agraires du Paraguay (1).

(1) L'AFP, mise en cause par un journal argentin dont les informations ont été reproduites au Paraguay, a pu facilement démentir cette dépêche puisqu'elle n'a jamais été envoyée. C'est au faux probablement élaboré au Paraguay (N.d.T.)

Je tiens donc à faire une déclaration devant l'opinion publique du Paraguay puisqu'une accusation a été portée publiquement.

Bien que le nom cité ne corresponde pas au mien, je suppose qu'il est cependant question de ma propre personne puisque c'est mon nom de famille qui est utilisé et que, d'autre part, j'étais effectivement présent à la deuxième session du Tribunal Russell, non comme "témoin", cependant, mais comme rapporteur. Du point de vue juridique, il y a une différence radicale entre être témoin devant un tribunal, de l'accusation ou de la défense, et être rapporteur.

1- Le rapport que j'ai lu devant le Tribunal a été enregistré et publié aussi. La documentation enregistrée et écrite est disponible. Je fais parvenir par le même courrier à Sendero une copie de mon rapport. D'autres copies peuvent, si besoin, être demandées au Secrétariat permanent dudit Tribunal en s'adressant au président: Sénateur Lelio Basso, président du Tribunal Russell II - Sénat de la République - Rome - Italie Ou encore, au vice-président: Professeur François Rigaux - Professeur de Droit international - Université catholique - Louvain - Belgique.

Se procurer cette documentation écrite ou enregistrée est chose facile pour les autorités du Paraguay: il leur suffit de passer par leurs ambassades de Belgique ou d'Italie.

2- Au Palais des Congrès de Bruxelles, siège du Tribunal international Russell II, j'ai parlé devant une assemblée de mille personnes parmi lesquelles il y avait des journalistes du monde entier qui, en cas de besoin, pourraient être appelés à témoigner à propos de mes déclarations. Les fiches portant les nom et adresse de tous les participants (invités, presse, observateurs, rapporteurs et témoins) se trouvent au Secrétariat permanent dudit Tribunal dont le siège est à Rome. Et cela, précisément parce qu'à l'entrée des séances, il y avait un contrôle des pièces d'identité comparées à la fiche établie par le Secrétariat.

3- Dans cette session, le Tribunal n'analysait pas les aspects politiques (comme cela ressort des déclarations que l'on m'attribue) mais les mécanismes économiques qui provoquent la dépendance interne et externe en Amérique latine, c'est-à-dire le problème des sociétés multinationales et des monopoles nationaux.

Mon rapport traitait de ces aspects au Paraguay (ainsi qu'on peut le constater et l'écouter dans mon texte publié et enregistré). Ce rapport est basé sur des documents et des statistiques publiées au Paraguay dont je peux fournir une ample recension si cela est nécessaire.

4- A aucun moment je n'ai parlé "au nom et comme représentant des Ligues agraires du Paraguay", mais comme quelqu'un qui a travaillé onze ans avec les paysans paraguayens en essayant de faire quelque chose en faveur de leur promotion intégrale et en travaillant à la base avec des équipes des Ligues agraires de la province de Misiones.

5- Devant les accusations portées publiquement depuis le Paraguay, les mouvements International Fellowship of Reconciliation (Mouvement international de la Réconciliation) dont je suis l'un des secrétaires internationaux, War Resister International (Mouvement pacifiste interna-

tionnal) et d'autres mouvements internationaux ont commencé une campagne mondiale et pris les mesures nécessaires du point de vue juridique auprès de leurs gouvernements respectifs, puisqu'ils bénéficient de représentativité dans tous les continents et dans de nombreux pays, afin que le démenti correspondant soit apporté dans la presse internationale.

P. Lic. Norberto Bellini
secrétaire international
du Mouvement international de la Réconciliation

2- DECLARATION DE LA CONFERENCE EPISCOPALE PARAGUAYENNE ET DE LA FEDERATION DES RELIGIEUX DU PARAGUAY SUR LES RECENTS EVENEMENTS

Suite à la série d'événements qui se sont récemment aggravés et qui ont été diffusés dans le pays de façon déformée, la Conférence Episcopale paraguayenne (CEP) et la Fédération des Religieux du Paraguay (FERELPAR), réunies en assemblée extraordinaire, se trouvent dans l'obligation de faire les déclarations suivantes:

1- Profondément identifiée avec l'âme et les aspirations du peuple paraguayen, l'Eglise a toujours cherché le bien du pays, ainsi qu'elle en a donné la preuve tout au long de l'histoire nationale et en particulier dans les moments les plus importants qui ont forgé notre patrie.

2- Au cours des dernières années, les nombreux événements qui se sont produits ont provoqué une détérioration de la Communauté nationale. C'est pourquoi l'Eglise, à la suite de l'appel pressant du Pontife romain, a célébré l'Année sainte comme l'Année de la Réconciliation nationale en invitant tous les secteurs du pays à rechercher l'unité véritable, celle qui se fonde sur la vérité et la justice. Dans ce sens, l'Eglise a renforcé, en allant plus loin et en lui donnant un esprit, l'appel au "dialogue national" lancé par le président de la République.

3- Tandis que grandit un vif sentiment de malaise et de préoccupation chez tous les citoyens sincères de notre pays et chez nous-mêmes, responsables religieux, on assiste, au cours des derniers mois, à une succession de graves événements qui sont portés à la connaissance du public / accompagnés d'interprétations idéologiques sans fondement.

Ces événements sèment l'inquiétude, l'insécurité et la souffrance dans toutes les couches sociales. De nombreux chrétiens ont également été victimes de la violence, y compris des religieux des communautés et des institutions dirigées et contrôlées par l'Eglise. Une propagande tendancieuse cherche à répandre dans le peuple de Dieu la discorde et la méfiance envers la hiérarchie.

Mais en fait ils provoquent dans de larges secteurs du peuple paraguayen la répulsion et l'animosité contre leurs auteurs.

4- Chaque fois, principalement à la radio, dans les journaux, dans les réunions de parti et même dans des communiqués ministériels, l'accusation a été lancée, mais sans preuve, d'orientation marxiste ou de liens avec des organisations idéologiques appliquées à l'action subver-

sive. Cette orientation et ces liens sont incompatibles avec la doctrine de l'Eglise et par conséquent, si cela était, ils seraient l'objet d'un refus énergique de la part des autorités ecclésiastiques légitimes de notre pays.

5- Par ailleurs, le comportement des éléments chargés de la répression a été caractérisé, dans la plupart des cas, par la violence et l'arbitraire, et cela en violation flagrante de la Constitution nationale, des droits de l'Homme et de la dignité humaine. Dans les événements qui ont affecté des personnes et des institutions ecclésiastiques, l'autorité ecclésiastique légitime a été ignorée ou méprisée.

Il est douloureux de constater que cette façon d'agir offre une triste image du Paraguay aux yeux critiques des nations démocratiques, étant donné que dans plusieurs cas les victimes de ces actes arbitraires n'ont pas seulement été des citoyens paraguayens, mais également des étrangers qui apportaient leur concours à l'Eglise et au Peuple de notre pays.

6- L'opinion publique nationale est au courant, bien que de façon insuffisante, des événements qui se sont produits à Numí, Eugenio A. Garay, Cordillera, Jejuí et dans d'autres secteurs du Département II ainsi que, tout récemment, à Santa Rosa Misiones. Elle n'ignore pas non plus les campagnes insidieuses menées contre la hiérarchie, l'Université catholique et d'autres institutions ou oeuvres sociales de l'Eglise, et basées sur la déformation systématique des faits.

Les questions qui se posent

Devant ces événements totalement inexplicables puisqu'ils proviennent - d'un Parti politique comme l'Association nationale républicaine qui, en plus d'une occasion tout au long de son histoire et grâce à quelques-uns de ses membres les plus illustres, a su brandir le drapeau de la lutte en faveur de valeurs chrétiennes authentiques; - et de membres d'une Armée qui, dans ses missions glorieuses et héroïques en temps de guerre comme en temps de paix, a toujours recherché l'appui de la forteresse chrétienne et le service de l'Eglise;

nous nous posons, en tant qu'évêques du Paraguay et supérieurs majeurs des Religieux, les questions suivantes:

1) Comment, dans un Parti et une Armée constitués en majorité de catholiques, certains de leurs représentants peuvent-ils agir à la manière des régimes persécuteurs de l'Eglise?

En réalité, le gouvernement d'un pays catholique a d'autres manières d'agir. Il respecte l'Eglise institutionnelle; il fait effort pour comprendre sa mission et ses implications pastorales et sociales; pour arbitrer, il utilise les instances de dialogue avec les pasteurs légitimes.

2) Comment interpréter l'acharnement dans la persécution - en toute hypothèse disproportionnée et cruelle dans son application - contre l'effort d'évangélisation et de promotion déployé par l'Eglise et réalisé, finalement, en faveur et pour la promotion des plus pauvres de notre patrie, lesquels se trouvent aussi appartenir en majorité au Parti colorado?

3) Comment peut-on justifier une telle campagne anti-chrétienne menée de façon insistante par les porte-parole officiels du Parti - "Patria" et "La Voix du Mouvement colorado", sans porter atteinte aux idéaux de l'Association nationale républicaine ni trahir l'héritage historique de tant de personnalités du Mouvement colorado?

4) L'attention est particulièrement attirée sur l'utilisation insistante de la prétendue "infiltration marxiste" dans l'Eglise dans le but de semer le doute et la peur dans les rangs du parti et du peuple de l'ensemble du pays. Est-ce que les autorités civiles et militaires connaissent l'origine d'une telle affirmation et les intérêts occultes de ceux qui l'avancent?

La position de l'Eglise

Sans nul doute, la gravité des faits attire l'attention et est au centre des préoccupations des Evêques et Supérieurs majeurs des Religieux du Paraguay. Ces événements semblent avoir été provoqués dans le but explicite de faire prendre à tout un peuple rassemblé autour des idéaux de l'un des partis les plus importants de notre pays, une attitude de trahison envers les bases de sa philosophie politique et de reniement de ses traditions historiques les plus valeureuses. En tant que pasteurs légitimes de l'Eglise, nous dénonçons en outre ces affaires et ces campagnes comme étant anti-chrétiennes et opposées aux valeurs évangéliques.

Devant une telle situation et suite à leurs questions, la Conférence épiscopale paraguayenne et la Fédération des Religieux du Paraguay sont dans l'obligation de faire les affirmations suivantes:

1) Dans la fidélité à l'Evangile et dans le souci du bien commun du Paraguay, l'Eglise maintient et maintiendra à chaque instant l'engagement qu'elle a pris de défendre et de promouvoir les Droits fondamentaux de l'homme, reconnus par la Constitution de notre pays, et elle continuera en même temps et de toutes ses forces à être la voix des hommes sans voix pour qu'ils puissent se défendre.

2) Elle est disposée à conserver l'indépendance légitime et la liberté qui lui reviennent de droit divin dans son être, dans sa tâche et dans la vie de ses institutions.

3) Elle fait état du respect que, chrétiennement, elle doit aux autorités civiles, ainsi que de la constance de son engagement pour une collaboration dans les tâches favorables au bien commun.

Un appel aux chrétiens

Pour finir, nous lançons un appel au peuple de Dieu pour qu'il conserve et développe une attitude vraiment chrétienne devant tous ces événements:

- Aux victimes de la violence, nous demandons de vivre dans la Foi, l'Espérance et l'Amour du Christ; qu'elles se sachent soutenues et aidées par les autres chrétiens et en particulier par nous, les responsables du peuple de Dieu.

- Aux auteurs et instigateurs des faits mentionnés, nous demandons qu'ils examinent, dans une perspective de pénitence, leurs intentions, leurs attitudes et leurs décisions, afin qu'en conformité avec la vérité et la justice ils puissent se présenter à la conscience nette devant Dieu qui est juge des hommes et de l'histoire.

- Aux autorités responsables, nous demandons la libération immédiate des personnes emprisonnées et la réparation des graves dommages causés.

- A ceux qui suivent les événements, nous demandons qu'ils ne se laissent pas influencer par une propagande tendancieuse qui véhicule des accusations injustifiées.

- A tous les chrétiens, nous demandons que, dans la fidélité à l'Evangile et à l'Eglise, dans la vérité et la justice, ils collaborent activement à la promotion d'une fraternité véritable entre tous les citoyens, ainsi qu'il convient aux membres du peuple de Dieu.

Cérémonie pénitentielle

En signe de conversion et d'engagement ecclésial, nous invitons chaleureusement tous les chrétiens à participer aux cérémonies pénitentielles qui devront être célébrées dans toutes les églises du pays le dimanche 16 mars de cette année, afin d'adresser à Dieu, en union avec leurs pasteurs, une prière fraternelle pour les victimes de cette persécution, pour la conversion des persécuteurs et pour la fidélité de l'Eglise à sa mission d'évangélisation et de défense de l'homme et de sa dignité.

Asunción, le 8 mars 1975

La Conférence épiscopale paraguayenne (CEP)
La Fédération des Religieux du Paraguay (FERELPAR)

3- COMMUNIQUE DE PRESSE DU SERVICE D'ACTION LIBERATRICE (NON-VIOLENTE) EN AMERIQUE LATINE, SUR LA SITUATION DES COMMUNAUTES PAYSANNES DE JEJUI, ACARAY, YVIRUGUA, CAAGUAZÚ ET DE L'ECOLE PAROISSIALE DE TUNA SANTA ROSA

La situation est grave pour les paysans des communautés chrétiennes ci-dessus qui sont victimes de la répression, de l'emprisonnement et de la torture, sous l'accusation, portée par le gouvernement, d'être des foyers de subversion. Les allégations avancées se sont révélées inexactes et dénuées de fondement, ainsi que les forces militaires et policières ont pu elles-mêmes le constater. Mais la persécution continue.

1- La communauté "San Isidro de Jejuí" est toujours encerclée par des militaires et des policiers. Les habitants sont constamment agressés en paroles et menacés par des coups de feu tirés au fusil ou à la mitrailleuse. Ils sont totalement coupés de tout contact avec l'extérieur. On leur interdit de ramasser leurs récoltes. On les pousse à quitter les lieux sous prétexte que les terres ont été vendues à des brésiliens.

2- Jusqu'à maintenant, ils disposent encore de provisions de nourriture, mais on leur interdit d'acheter quoi que ce soit. Ils manquent de soins médicaux, surtout les femmes et les enfants.

3- La chapelle a été profanée. Les vases sacrés ont été emportés par la police et les hosties consacrées ramassées par terre par les paysans et les religieux.

4- L'accès à la communauté est interdit à l'évêque du diocèse de Concepción, Mgr Anibal Maricevich. D'après des sources autorisées, les militaires ont fait savoir qu'ils ne permettraient pas la venue de l'évêque tant que la communauté ne serait pas dispersée.

5- Il est interdit aux autorités ecclésiastiques de rendre visite aux religieux et aux paysans incarcérés. Certains d'entre eux sont en situation délicate du point de vue santé et ils manquent des soins médicaux appropriés.

6- Le P. Braulio Maciel qui avait été blessé par balle par les militaires est toujours détenu et maintenu au secret dans un hôpital. Il ne peut recevoir que quelques visites de son vieux père, mais toujours sous surveillance étroite. Tout contact est impossible pour lui avec les autorités ecclésiastiques.

7- Quelques soixante-cinq paysans et religieux sont actuellement emprisonnés dans les locaux du Bureau Central d'Enquêtes et au pénitencier des prisonniers de droit commun.

8- Le 10 mars, un autre religieux a été expulsé du Paraguay et conduit à la frontière argentine, au poste de Clorinda. Il s'agit du F. Erwin J. Kohmann, franciscain; qui exerçait son ministère pastoral dans la communauté d'Acaray. Son arrestation et son expulsion ont été opérées sans raison valable et sans explication aucune.

9- Le dimanche 16 mars, une lettre de Mgr Rolón, archevêque d'Asunción a été lue dans toutes les églises, dans laquelle il faisait état des tortures et de la répression dont sont victimes les communautés chrétiennes et le peuple en général. Il demandait à tous les fidèles de prier pour la paix et la réconciliation dans la justice.

10- Le P. Norbert Bellini dément les propos qui lui avaient été attribués dans une dépêche de l'agence France-Presse et reproduits par le journal "La Razón" de Buenos-Aires. Voici le texte: "Rome - 27 février (ANSA)-'Je démens catégoriquement les informations publiées le 17 janvier dernier par un journal de Buenos-Aires à partir d'une dépêche d'une agence internationale de presse, d'après lesquelles j'aurais fait de virulentes déclarations concernant une future lutte populaire armée au Paraguay.'- Ainsi s'est exprimé le prêtre italien Norberto Bellini, missionnaire au Paraguay où il s'est consacré au mouvement paysan. Bellini, qui se trouve ces jours-ci en Italie, a ajouté que 'Le mouvement international de la Non-violence exige que l'agence qui a diffusé la fausse nouvelle en apporte les preuves'. Le prêtre qui avait fait un rapport sur la situation sociale et économique du Paraguay au cours de la session de Bruxelles du 'Tribunal Russell II', a remis aux journalistes la copie des éditoriaux publiés dans la presse paraguayenne

et s'élevant contre les déclarations qui lui avaient été attribuées. Il a également ajouté qu'il avait été victime d'une 'violente attaque' de la part de Radio nationale du Paraguay relayée par l'ensemble des radios du pays. Bellini a déclaré que le 'Tribunal Russell II' avait fait parvenir à Rome la bande enregistrée de son intervention et du débat qui avait suivi. L'écoute publique de l'enregistrement a permis de vérifier la non existence des propos attribués au prêtre par la dépêche d'agence. De son côté, le 'Tribunal Russell II' a fait savoir que 'l'enregistrement est en permanence à la disposition des autorités qui en feraient la demande'. Pour finir, Bellini a mis un terme aux spéculations autour de son intervention à Bruxelles en citant le journal français 'Le Monde'(1) d'après lequel rien n'est dit dans le sens des propos qui lui sont attribués, mais où il est question d'une 'action de libération inspirée de la non-violence active'."

11- L'intervention de la Croix-rouge internationale a été sollicitée ainsi que celle d'autres organisations, pour vérifier les faits et obtenir du gouvernement du Paraguay la levée du blocus des communautés afin de permettre le rétablissement des contacts avec l'extérieur: soins médicaux et présence des autorités ecclésiastiques; ainsi que pour contrôler la situation des détenus et leur fournir les soins médicaux nécessaires.

Buenos-Aires, le 24 mars 1975

Adolfo P. Esquivel
coordinateur général pour l'Amérique latine

(1) Journal "Le Monde" du 5/12/74 (N.d.T.)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 150F
(avion: tarif spécial)

Directeur de la Publication: Charles ANTOINE
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 PARIS
Commission Paritaire de Presse n° 56249

D 216-8/8